

**Profil des élèves des groupes  
linguistiques minoritaires au Canada :  
résultats du Programme international  
pour le suivi des acquis des élèves,  
2009**



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

### Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Profil des élèves des groupes linguistiques minoritaires au Canada : résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009

### Information archivée dans le Web

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, **veuillez communiquer avec nous**.

Lisa Shipley  
Centre de la statistique de l'éducation  
Statistique Canada

En 2009, le **Programme international pour le suivi des acquis des élèves** (PISA) a été mis en œuvre au Canada pour la quatrième fois. Le PISA a été lancé en 2000 et porte principalement sur les capacités des jeunes de 15 ans qui terminent leurs études obligatoires. Il permet d'examiner les variations des résultats obtenus en lecture, en mathématiques et en sciences par différentes populations, ainsi que les facteurs qui influent sur ces résultats au sein de différents sous-groupes et entre ces sous-groupes. Le présent article résume les conclusions du PISA de 2009 concernant les élèves des systèmes scolaires en langues minoritaires dans les sept provinces canadiennes ayant déclaré des données relatives à leurs systèmes scolaires français et anglais (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique).<sup>1</sup>

### Encadré 1 : Les élèves des groupes linguistiques minoritaires

La population des élèves de 15 ans appartenant aux minorités linguistiques décrite dans le présent article comprend les élèves des écoles fonctionnant sous l'égide de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui « reconnaît le droit des citoyennes et citoyens canadiens appartenant à la minorité de langue française ou de langue anglaise dans une province ou un territoire de faire instruire leurs enfants aux niveaux primaire et secondaire dans cette langue, là où le nombre de ces enfants le justifie, dans des établissements de la minorité linguistique financés à même les fonds publics »<sup>2</sup>.

Dans le présent article, la population des élèves appartenant aux minorités linguistiques comprend les élèves anglophones du Québec et les élèves francophones hors Québec.

### Les élèves et la vie familiale

La répartition des garçons et des filles dans les effectifs scolaires de la minorité ne diffère pas sensiblement de celle des effectifs scolaires de la majorité (tableau 1). Dans les deux cas, cette répartition est à peu près égale. Il est évident que les parents d'enfants ayant le droit d'être instruits dans la langue de la minorité ne décident pas d'inscrire leurs enfants dans une école de la minorité en fonction du sexe des élèves.

Les élèves appartenant aux groupes linguistiques minoritaires sont beaucoup plus susceptibles, et souvent dans une mesure considérable, d'être nés au Canada ou d'avoir au moins un parent né au Canada que ceux des groupes linguistiques majoritaires (85,0 % contre 74,8 %, respectivement) (tableau 1). À l'égard de cette caractéristique, on observe un écart significatif entre les populations d'élèves appartenant aux minorités et aux majorités linguistiques dans l'ensemble du Canada ainsi qu'au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, où la proportion d'élèves nés au Canada ou dont au moins un des parents est né au Canada est nettement plus élevée dans le système scolaire linguistique minoritaire.

Tableau 1  
Caractéristiques des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009

Langue du système scolaire	Sexe	Statut d'immigrant des élèves	
	Filles	Nés au Canada <sup>2</sup>	Deuxième génération <sup>3,4</sup>
pourcentage			
<b>Canada<sup>1</sup></b>			
Minorité	50,2	85,0*	10,0*
Majorité	49,6	74,8*	14,1*
<b>Nouvelle-Écosse</b>			
Minorité	55,6	96,7	F <sub>10</sub>
Majorité	49,0	95,3	1,9
<b>Nouveau-Brunswick</b>			
Minorité	50,2	98,4*	F <sub>10</sub>
Majorité	49,7	95,4*	1,2
<b>Québec</b>			

Minorité	49,9	82,7	12,4
Majorité	50,5	85,4	8,2
<b>Ontario</b>			
Minorité	50,3	83,4 <sup>*</sup>	10,3 <sup>*</sup>
Majorité	49,5	66,7 <sup>*</sup>	19,4 <sup>*</sup>
<b>Manitoba</b>			
Minorité	56,2	95,2 <sup>*</sup>	F <sup>E</sup>
Majorité	50,3	79,7 <sup>*</sup>	9,0 <sup>E</sup>
<b>Alberta</b>			
Minorité	47,8	72,2	9,0 <sup>E</sup>
Majorité	50,3	78,7	10,8
<b>Colombie-Britannique</b>			
Minorité	46,6	63,6	20,6 <sup>E</sup>
Majorité	48,5	65,3	18,6
* Indique un écart significatif entre les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires. <sup>E</sup> à utiliser avec prudence <sup>F</sup> trop peu fiable pour être publié 1. Comprend toutes les provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador. 2. Élèves nés au Canada ou dont au moins un des parents est né au Canada et élèves nés à l'étranger, mais dont au moins un des parents est né au Canada. 3. Deuxième génération : élèves nés au Canada, mais dont les deux parents sont nés à l'étranger. 4. Première génération (ne figure pas dans le tableau) : élèves nés à l'étranger de parents également nés à l'étranger. <b>Source</b> : Statistique Canada, <b>Programme international pour le suivi des acquis des élèves</b> , 2009.			

La structure familiale des élèves des groupes linguistiques minoritaires est représentative des familles canadiennes d'aujourd'hui : en 2009, la vaste majorité de ces élèves (plus de 83 %) vivaient dans une famille nucléaire traditionnelle, tandis qu'environ 16 % vivaient dans une famille monoparentale. Si ces chiffres sont comparables à ceux des élèves des groupes linguistiques majoritaires, les élèves appartenant aux minorités linguistiques enregistrent une tendance légèrement plus prononcée quant au nombre d'entre eux qui sont issus de familles nucléaires traditionnelles plutôt que de familles monoparentales par rapport au reste des élèves de leur province.

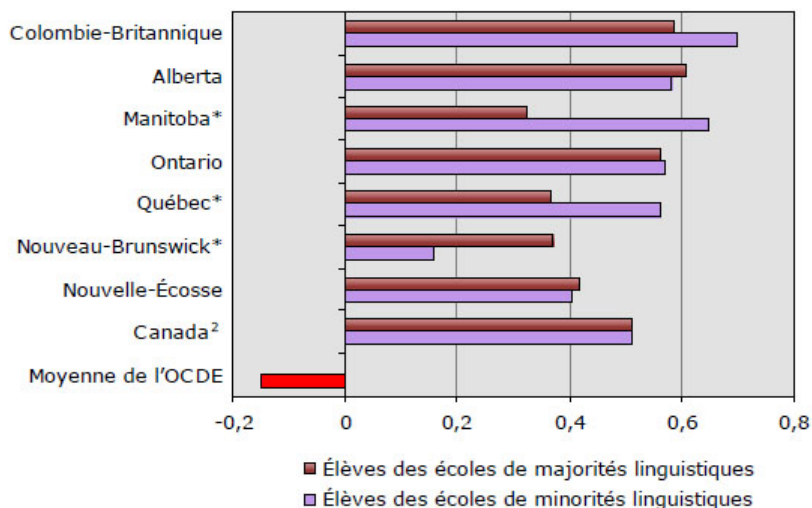
Dans l'ensemble, en 2009, plus de 70 % des élèves canadiens de 15 ans avaient au moins un parent ayant poursuivi des études postsecondaires. Leur proportion avait tendance à être légèrement supérieure au sein des groupes linguistiques minoritaires en général, la seule province enregistrant un écart significatif à l'égard de cette caractéristique étant la Colombie-Britannique. Dans cette province, plus de 86 % des élèves des écoles en langue minoritaire ayant participé au PISA ont déclaré avoir au moins un parent ayant poursuivi des études postsecondaires, contre 70,9 % de ceux des écoles de la majorité linguistique.

Une proportion plus faible d'élèves de 15 ans appartenant aux minorités linguistiques ont indiqué qu'un de leurs parents était à la maison à temps plein, comparativement à leurs camarades appartenant aux majorités linguistiques. En Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, on observe à cet égard un écart considérable : en 2009, le pourcentage d'élèves appartenant aux majorités linguistiques ayant un parent à la maison à temps plein était plus élevé que celui des élèves appartenant aux minorités linguistiques.

Le statut social, économique et culturel des familles, mesuré à l'aide des données du PISA, est une combinaison des indicateurs du statut professionnel et du niveau de scolarité les plus élevés des parents ainsi que des biens qu'on trouve à la maison et qui reflètent la richesse relative, le patrimoine culturel (livres et œuvres d'art) et l'accès aux ressources éducatives (livres de référence et Internet). Des scores élevés à l'égard de cet indice indiquent un niveau supérieur de richesse, un plus grand nombre de biens culturels à la maison et un meilleur accès de l'élève aux ressources éducatives à la maison.

À l'égard de cet indice, les scores du Canada étaient nettement supérieurs à la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et n'ont révélé aucun écart global entre les élèves de 15 ans de la minorité et de la majorité linguistiques à ce niveau géographique. On observe toutefois des écarts à l'échelle provinciale, certaines provinces enregistrant un écart significatif entre les deux populations (graphique 1). Au Nouveau-Brunswick, les scores des élèves de la minorité linguistique étaient nettement moins élevés à l'égard de cet indice que ceux des élèves de la majorité linguistique, tandis qu'on observe la situation inverse au Québec et au Manitoba. En Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, les mesures de la richesse des familles n'ont fait ressortir aucun écart significatif entre les groupes d'élèves de la minorité linguistique et ceux de la majorité linguistique.

### Graphique 1 Scores<sup>1</sup> à l'égard de l'indice du statut social, économique et culturel, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, OCDE, Canada et certaines provinces, 2009



\* Indique un écart significatif entre les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires.

1. Un score élevé indique un statut social, économique et culturel élevé.

2. Comprend toutes les provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada, **Programme international pour le suivi des acquis des élèves**, 2009.

Les renseignements sur la langue parlée le plus souvent à la maison par les élèves de 15 ans des écoles en langue minoritaire revêtent un intérêt particulier. Les données de 2009 ont permis de mettre en parallèle la langue parlée à la maison et la langue d'enseignement (qui est aussi celle dans laquelle on a mené le test du PISA). À l'échelle du Canada, seul 1 élève sur 10 des écoles en langue majoritaire parlait plus souvent à la maison une autre langue que la langue d'enseignement (tableau 2), contre le tiers des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires.

L'écart relatif ayant trait à la langue d'enseignement et à la langue parlée à la maison chez les élèves appartenant aux majorités et aux minorités linguistiques était significatif dans toutes les unités géographiques visées par le présent rapport. Dans certains cas, les écarts étaient extrêmes. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, la proportion d'élèves appartenant aux minorités linguistiques parlant à la maison une autre langue que la langue d'enseignement était supérieure à 50 %, soit 1 élève sur 2. Par comparaison, la proportion était habituellement inférieure à 15 % chez les élèves des écoles d'une majorité linguistique. Selon le degré de disparité entre les deux langues, ces résultats pourraient dénoter la difficulté de l'élève à obtenir de l'aide à la maison pour ses devoirs ou à disposer de ressources de soutien à la maison dans la langue d'enseignement. Cette situation soulève également des questions quant à la capacité de mettre en pratique et de renforcer les compétences linguistiques acquises à l'école.

Tableau 2

Langue parlée à la maison et à l'école, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009

Langue du système scolaire	Langue parlée le plus souvent à la maison par rapport à la langue d'enseignement	
	Même langue	Autre langue <sup>2</sup>
pourcentage		
<b>Canada<sup>1</sup></b>		
Minorité	67,0*	33,0*
Majorité	86,6*	13,4*
<b>Nouvelle-Écosse</b>		
Minorité	42,8*	57,2*
Majorité	97,2*	2,8*E
<b>Nouveau-Brunswick</b>		
Minorité	87,1*	12,9*
Majorité	94,3*	5,7*E
<b>Québec</b>		
Minorité	76,5*	23,5*
Majorité	88,3*	11,7*
<b>Ontario</b>		
Minorité	47,0*	53,0*
Majorité	85,3*	14,7*
<b>Manitoba</b>		
Minorité	49,2*	50,8*
Majorité	86,7*	13,3*
<b>Alberta</b>		
Minorité	49,0*	51,0*
Majorité	87,9*	12,1*
<b>Colombie-Britannique</b>		
Minorité	25,2*	74,8*
Majorité	80,5*	19,5*

\* Indique un écart significatif entre les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires.

<sup>E</sup>à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Dans la plupart des cas, lorsque la langue d'enseignement n'était pas la même que celle parlée le plus souvent à la maison, la langue parlée à la maison était l'autre langue officielle chez les élèves de la minorité linguistique et une langue non officielle (ni le français ni l'anglais) chez ceux de la majorité linguistique.

Source : Statistique Canada, **Programme international pour le suivi des acquis des élèves**, 2009.

Plus de 95 % des élèves de 15 ans ont déclaré avoir une vie familiale propice à l'apprentissage et à la vie habituelle des adolescents canadiens. Dans toutes les provinces, on n'observe à cet égard aucun écart significatif entre les groupes d'élèves appartenant aux minorités et aux majorités linguistiques. Les élèves canadiens de cet âge disposent habituellement d'un endroit tranquille, d'un ordinateur et des logiciels éducatifs nécessaires pour faire leurs devoirs. Ils vivent dans un environnement propice à la littérature et à la lecture (avec plus de cent livres à la maison) et disposent à la maison d'au moins un appareil électronique moderne (lecteur de DVD, téléphone cellulaire, etc.).

## La vie des élèves de 15 ans

La vie des adolescents canadiens comporte habituellement diverses activités, dont bon nombre sont considérées comme préparatoires à leur future carrière et à leur vie adulte. Dans l'ensemble, durant l'année scolaire 2008-2009, environ 60 % des élèves appartenant aux minorités linguistiques avaient un travail rémunéré; cette proportion est comparable à celle des élèves appartenant aux majorités linguistiques. De même, la proportion d'élèves qui faisaient du bénévolat était comparable chez les élèves des deux systèmes scolaires, soit 59 % dans les deux cas. En outre, les adolescents canadiens ont la possibilité de participer à d'autres activités (tant à l'école qu'à l'extérieur de l'école) dans les domaines du sport, de la musique, des arts, etc. En 2009, environ 8 élèves sur 10 des groupes linguistiques minoritaires participaient à ce genre d'activités, soit une proportion comparable à celle des élèves des groupes majoritaires.

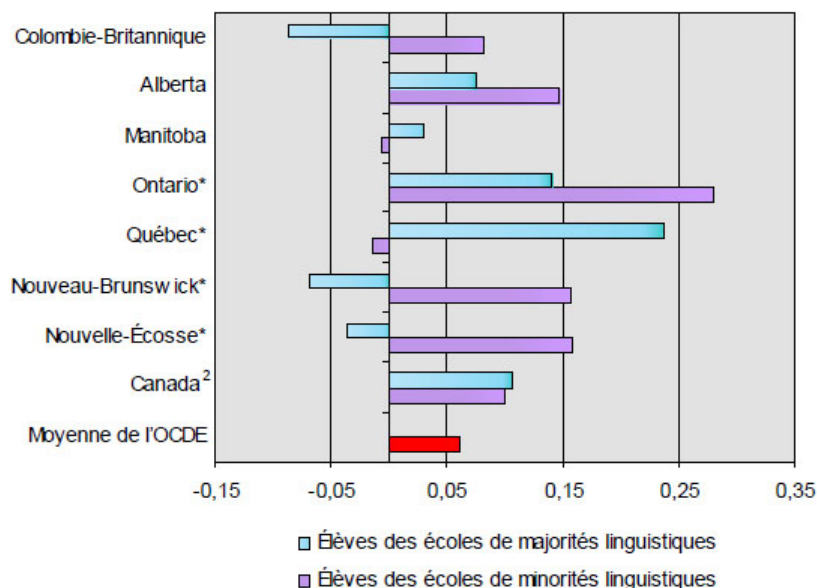
## Études et rendement scolaire

Les études occupent la plus grande partie de la vie des adolescents canadiens de 15 ans. Selon l'indice des attitudes concernant les études, on n'observe aucun écart majeur entre les groupes linguistiques minoritaires et majoritaires à l'échelle du Canada : en 2009, les deux groupes ont enregistré à l'égard de cet indice des scores supérieurs à la moyenne de l'OCDE.

À l'échelle provinciale, toutefois, on observe des écarts substantiels. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, les élèves des écoles de la minorité linguistique avaient une attitude beaucoup plus positive au sujet de leur scolarité que leurs homologues de la majorité linguistique (graphique 2). Au Québec, c'était plutôt l'inverse, les élèves des écoles de la majorité linguistique obtenant à l'égard de cet indice des scores nettement supérieurs à ceux des élèves de la minorité linguistique.

### Graphique 2

Scores<sup>1</sup> à l'égard de l'indice des attitudes concernant les études des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, OCDE, Canada et certaines provinces, 2009



\* Indique un écart significatif entre les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires.

1. Plus le score est élevé, plus l'attitude concernant les études est positive.

2. Comprend toutes les provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada, **Programme international pour le suivi des acquis des élèves**, 2009.

Dans l'ensemble du Canada, les élèves des groupes linguistiques minoritaires sont proportionnellement plus nombreux que ceux appartenant aux majorités linguistiques à obtenir des notes globales de plus de 70 %. En outre, dans l'enseignement des langues, des mathématiques et des sciences, la proportion d'élèves appartenant aux minorités linguistiques ayant déclaré obtenir des notes de plus de 70 % est nettement supérieure à celle de leurs homologues appartenant aux majorités linguistiques. Seul le Nouveau-Brunswick fait exception, où une proportion nettement supérieure d'élèves de la majorité linguistique que ceux de la minorité linguistique ont déclaré obtenir des notes globales de 70 % (tableau 3).

Tableau 3

Proportion d'élèves obtenant des notes de 70 % ou plus, des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009

Langue du système scolaire	Notes globales de 70 % ou plus	Notes de 70 % ou plus en langues
	pourcentage	
<b>Canada<sup>1</sup></b>		
Minorité	82,8	73,2*
Majorité	81,0	70,1*
<b>Nouvelle-Écosse</b>		
Minorité	91,6*	77,5
Majorité	84,6*	78,3
<b>Nouveau-Brunswick</b>		
Minorité	77,5*	63,0*
Majorité	86,6*	76,1*
<b>Québec</b>		
Minorité	82,0	74,5*
Majorité	77,9	61,2*
<b>Ontario</b>		
Minorité	86,2	75,3
Majorité	83,1	73,5
<b>Manitoba</b>		
Minorité	86,4*	77,7*
Majorité	77,5*	68,5*
<b>Alberta</b>		
Minorité	80,5	69,3
Majorité	78,8	67,5
<b>Colombie-Britannique</b>		
Minorité	79,9	66,5
Majorité	80,7	73,9

\* Indique un écart significatif entre les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires.  
<sup>1</sup> Comprend toutes les provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador.  
**Source** : Statistique Canada, **Programme international pour le suivi des acquis des élèves**, 2009.

À première vue, les élèves canadiens appartenant aux minorités linguistiques semblent présenter un rendement supérieur à la moyenne de l'OCDE en lecture, qui était de 493 en 2009. Toutefois, ce résultat est en grande partie attribuable au rendement des élèves de la minorité linguistique du Québec. Dans cette province, les élèves des écoles de la minorité linguistique obtiennent non seulement un rendement en lecture supérieur à celui de leurs homologues des autres provinces, mais aussi des résultats nettement supérieurs à la moyenne de l'OCDE (tableau 4).

Dans toutes les autres provinces, les élèves des écoles de la minorité linguistique ont obtenu des scores inférieurs à la moyenne de l'OCDE, alors que les scores des élèves des écoles de la majorité linguistique étaient égaux ou supérieurs à la moyenne de l'OCDE. De même, dans toutes les provinces, sauf au Québec et au Manitoba, les scores des élèves des écoles de la minorité linguistique à l'évaluation en lecture du PISA étaient nettement inférieurs à ceux des élèves des écoles de la majorité linguistique. Au Québec et au Manitoba, toutefois, on n'observe pas d'écarts significatifs entre les scores des deux populations d'élèves.

Tableau 4

Estimation des scores moyens en lecture des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009

	Élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires	Élèves des systèmes scolaires linguistiques majoritaires	Écart entre les scores moyens, élèves des systèmes scolaires minoritaires et majoritaires
	Score moyen		Écart
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>498</b>	<b>526</b>	<b>-28*</b>
Nouvelle-Écosse	479	517	-38*
Nouveau-Brunswick	469	511	-41*
Québec	520	522	-2
Ontario	475	533	-58*
Manitoba	487	496	-8
Alberta	475	533	-58*
Colombie-Britannique	475	525	-49*

\* Indique un écart significatif entre les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires.  
<sup>1</sup> Comprend toutes les provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador.  
**Nota** : Dans l'ensemble de l'OCDE, le score moyen en lecture était de 493.  
**Source** : Statistique Canada, **Programme international pour le suivi des acquis des élèves**, 2009.

## Vers l'avenir : cheminements de carrière et études postsecondaires

Lorsqu'ils envisagent une carrière, les élèves de 15 ans appartenant aux minorités linguistiques sont convaincus qu'un bon emploi dépendra de leur réussite scolaire (87,4 % étaient d'accord avec cet énoncé) et que leur scolarité doit comprendre une forme quelconque d'études postsecondaires (85,6 % étaient d'accord).

Au-delà de 90 % des parents d'élèves des écoles d'une minorité ou d'une majorité linguistique trouvaient les études postsecondaires importantes pour l'avenir de leurs enfants, et plus de 90 % des élèves des deux populations prévoyaient faire des études postsecondaires.

Les élèves de 15 ans des groupes linguistiques minoritaires envisageaient très positivement leur rendement futur aux études postsecondaires. Entre 8 et 9 sur 10 d'entre eux pensaient aimer fréquenter le collège ou l'université. En ce qui concerne la réussite future aux études postsecondaires, la proportion d'élèves appartenant aux minorités linguistiques qui croyaient réussir était égale ou supérieure à celle des élèves appartenant aux majorités linguistiques. Dans les provinces où l'on observe des écarts significatifs (Nouveau-Brunswick, Ontario et Manitoba), les élèves de la minorité linguistique étaient toujours plus convaincus de leur réussite future aux études postsecondaires que leurs homologues de la majorité linguistique.

Le PISA a permis d'établir le niveau de confiance que les élèves accordaient aux ressources concernant la planification de carrière. Environ le tiers des élèves fréquentant des écoles en langue minoritaire utilisaient diverses ressources (à l'école, à la maison et ailleurs) pour se renseigner sur les emplois actuels et futurs. Le quart des élèves faisaient confiance uniquement à leur école pour obtenir ces renseignements, tandis que 20 % se tournaient exclusivement vers des personnes à la maison. En Ontario, les élèves de la minorité linguistique faisaient uniquement confiance à l'école dans une mesure nettement moindre et uniquement aux personnes à la maison dans une mesure nettement plus élevée que leurs homologues de la majorité linguistique.

## Conclusion

Les données du PISA de 2009 permettent d'établir un profil des élèves des groupes linguistiques minoritaires qui caractérise la vie des adolescents canadiens. En 2009, la vie des élèves de 15 ans comprenait l'école, le travail, le bénévolat et les activités parascolaires. Ces élèves semblaient réussir à l'école et avaient une attitude relativement positive concernant leurs études. Enfin, ils prévoyaient poursuivre des études postsecondaires et envisageaient positivement leur futur cheminement scolaire.

## Notes :

1. **Cet** article fournit des faits saillants d'un document de recherche plus détaillé. Voir Shipley, Lisa. 2011. **Profil des élèves et des écoles des groupes linguistiques minoritaires au Canada : résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2009**. Statistique Canada. No 81-595-M au catalogue - No 092.
2. **Voir** Ministère du Patrimoine canadien, **Protocole d'entente**, consulté le 24 décembre 2010.